

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 92 (1941)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Aperçu sur notre ravitaillement en bois  
**Autor:** Petitmermet, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784842>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

---

92<sup>me</sup> ANNÉE

MAI 1941

N° 5

---

## Aperçu sur notre ravitaillement en bois.

Il y a deux ans encore, personne n'aurait osé prétendre qu'il serait un jour, en Suisse, difficile de se procurer la quantité de bois nécessaire. Et, pourtant, nous nous trouvons maintenant dans cette singulière situation, qui est l'aboutissement des faits suivants.

Au cours des dernières dizaines d'années, le bois avait été de plus en plus évincé par d'autres matières premières (notamment par le fer et le ciment dans les constructions, par le charbon et le pétrole dans le chauffage) et l'on s'abstenaît d'en faire provision, soit chez le producteur, soit chez le consommateur, vu la diminution croissante de l'écoulement.

Il arriva ainsi qu'en 1938 et 1939, on ne possédait pas de gros stocks de bois sec. Dès le début de son activité, dans l'hiver 1938 à 1939, la « Section du bois », organe de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail, prit donc à tâche de former des dépôts. Mais des difficultés d'ordre financier ont empêché une rapide réalisation de ses projets, et, à la veille de la déclaration de guerre, on n'avait pas encore dépassé la phase des commencements. On n'en intervint que plus énergiquement par la suite; malgré la mobilisation et des conditions météorologiques défavorables, on réussit à satisfaire à la demande, au fur et à mesure des besoins, jusqu'à l'automne de 1940. Toutefois, la seconde mobilisation générale, en mai 1940, vint déranger les plans et mettre de nouveau en retard les travaux de bûcheronnage, qui se prolongèrent ainsi jusque dans l'automne. En même temps, ou immédiatement après, le façonnage du bois fourni par la nouvelle coupe a été entrepris; il se trouve actuellement en plein cours d'exécution.

Voyons comment fut organisé l'approvisionnement du pays, de quelles quantités il s'agit et quel cours dut prendre le trafic entre les régions à surproduction et celles de grande consommation.

Rappelons tout d'abord que, dans les dix années qui ont précédé la guerre, la Suisse a produit annuellement en moyenne 3.020.000 m<sup>3</sup> de bois, dont 1.370.000 m<sup>3</sup> (45,4 %) de bois d'œuvre et 1.650.000 m<sup>3</sup> (54,6 %) de bois de feu et de bois à papier. Ces quantités ne suffisaient pas aux besoins du pays; car nous importions encore 226.770 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre brut, 128.000 m<sup>3</sup> de sciages et 323.400 m<sup>3</sup> de bois de feu et de bois à papier, soit en tout 678.170 m<sup>3</sup>. Comme une modeste exportation avait aussi lieu, l'excédent d'importation se réduisait à 321.500 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre (grumes et sciages) et 316.000 m<sup>3</sup> de bois de feu, c'est-à-dire à 637.500 m<sup>3</sup> en tout. La consommation totale du pays était donc de 3.657.500 m<sup>3</sup>.

Si l'on considère maintenant les disponibilités existant pour les sciages et les bois de construction, on relève ce qui suit :

Un recensement des stocks, fait en automne 1939, avait donné les résultats suivants :

Planches alignées et non alignées, I <sup>er</sup> /II <sup>me</sup> choix et II <sup>me</sup> choix . . . . .	125.685 m <sup>3</sup>
Planches alignées et non alignées, II <sup>me</sup> /III <sup>me</sup> choix et III <sup>me</sup> choix . . . . .	178.640 »
Lattes . . . . .	9.367 »
Bois de construction . . . . .	16.164 »
Total au 30 novembre 1939	329.856 m <sup>3</sup>

Or, au commencement de la guerre, en septembre 1939, l'activité de l'industrie du bâtiment se ralentit tout de suite considérablement. Mais un nouveau consommateur, l'armée, se présenta alors, et l'on put envisager aussi la possibilité d'exporter des baraqués et des sciages. Il apparut alors bientôt que la troupe avait besoin de beaucoup de bois, soit pour des ouvrages de fortification, soit pour des constructions (cantonements, écuries, etc.).

Dans le courant de l'hiver 1939—1940 et de l'été 1940, d'importantes quantités de bois d'œuvre et de bois de construction furent de nouveau préparées. De nouvelles mesures prises par l'armée et la défense aérienne en procurèrent l'emploi. De plus, l'hiver approchant, on dut construire un grand nombre d'abris pour la troupe, ses chevaux et son matériel. Il fallut aussi plusieurs baraquements pour les internés. Cela, joint à la récente

livraison de 500 baraques en France, fait qu'il n'existe actuellement plus de gros stocks de sciages dans les scieries. Mais les chantiers de ces dernières se rempliront de nouveau sous peu, étant donné l'ampleur que doivent avoir les coupes de cette année.

En ce qui concerne le bois de feu, constatons que l'on se heurta à des difficultés très grandes pour se procurer cet assortiment en quantité suffisante. Au commencement de la guerre, la situation était telle qu'elle a été décrite plus haut, c'est-à-dire qu'il n'exista pas de gros stocks de marchandise sèche. Il était prévu de constituer, pendant la période d'exploitation 1939—1940, une réserve dite nationale, de 200.000 stères, qui devait servir à fournir de ce genre de bois les régions qui en manquaient. Mais, faute d'une main-d'œuvre suffisante et à cause du mauvais temps qu'il fit en janvier et en février, le façonnage se trouva fortement retardé; enfin, la seconde mobilisation générale interrompit totalement les travaux. Toutefois, cette réserve a été complétée à 204.500 stères jusqu'à la fin de 1940. Reconnaissant qu'avec la main-d'œuvre du pays il ne serait pas possible de couvrir les besoins de la population et de l'armée, la «Section du bois» s'est de bonne heure déjà efforcée d'importer du bois de feu. Des contrats ont été conclus avec quelques maisons d'importation, pour la livraison de quantités importantes, mais ils n'ont pu que partiellement être mis à exécution.

La situation n'était, par conséquent, rien moins que riante au commencement de l'hiver 1940—1941. L'interruption de l'importation du charbon avait, dans le courant de l'été déjà, provoqué une ruée d'acheteurs sur le bois de feu. Une proposition de rationnement, formulée en juillet par la Section du bois, fut repoussée par la grande majorité des cantons, et l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail dut se contenter d'édicter des instructions, selon lesquelles le bois de feu ne pouvait être livré sans bons. Grâce à ces mesures, un certain apaisement, incomplet sans doute, se produisit sur le marché. Toutefois, il fallut redoubler d'efforts pour obtenir à temps la livraison du bois destiné à la réserve nationale, c'est-à-dire à l'approvisionnement des cantons manquant de combustible. Cette livraison fut rendue difficile par une série de facteurs, avant tout par de nouvelles exigences et souvent aussi par la réserve sur laquelle restaient des proprié-

taires de forêts privées, qui espéraient pouvoir bénéficier plus tard de meilleurs prix.

Lorsque le charbon et le mazout cessèrent d'arriver dans le pays, nombreux furent les établissements, les industries et même les particuliers qui se mirent en mesure de remplacer par le bois les combustibles étrangers qui manquaient. Ce faisant, ils ne songeaient pas qu'il faudrait des millions de moules si l'on voulait opérer sans restrictions une telle substitution pour la Suisse entière. On a en effet calculé que, si le charbon et le mazout manquaient complètement, 26 millions de stères de bois seraient nécessaires pour obtenir le nombre de calories fourni par ces deux produits. Or, dans les années d'avant-guerre, on façonnait en Suisse au plus 2,5 millions de stères annuellement. L'an dernier, malgré toutes les difficultés, nous sommes arrivés à 3,5 millions et nous espérons obtenir un résultat encore supérieur au cours de 1941. Mais, quoi qu'il en soit, cela ne représente qu'un cinquième des calories nécessaires. La conclusion est que nous devons être très ménagers du combustible.

Examinons maintenant à quel point nous pouvons compter être approvisionnés de la quantité nécessaire de bois de feu pour l'hiver prochain.

Les cantons ont été avisés par l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail d'avoir, avant tout, à pourvoir à leur propre approvisionnement. De plus, les régions produisant plus de bois qu'elles n'en consomment se sont vu imposer l'obligation de constituer une réserve nationale de 400.000 stères. D'autre part, 100.000 stères doivent être façonnés pour l'armée. En outre, 140.000 stères de bois gazogène, c'est-à-dire de bois carburant, 300.000 stères de bois à papier et 30.000 stères de bois à laine de bois sont demandés. Une certaine quantité devra aussi être mise à la disposition des usines à gaz pour des essais. En tout, c'est un million de stères que, d'après ce programme, il faudra façonner en surplus. On s'attend même à ce que ce chiffre soit dépassé, car le Département fédéral de l'économie publique a récemment donné l'ordre de doubler les coupes; c'est dire que la forêt suisse devra fournir 6 millions de m<sup>3</sup> de bois de toutes catégories. La réalisation de ce programme dépend de la question de savoir si l'on pourra se procurer la main-d'œuvre nécessaire.

Nous venons de dire qu'il doit être livré 300.000 stères de bois à papier et 30.000 stères de bois à laine de bois. Or, les besoins normaux des fabriques de papier et de cellulose se montent à 450.000 stères par an, dont 200.000 à 250.000 stères venaient de l'étranger avant la guerre, tandis que la quantité fournie par la Suisse n'était qu'exceptionnellement supérieure à 250.000 stères. C'est pourquoi il est prévu que, là aussi, la production indigène devra augmenter dans une mesure qui n'est pas à sous-estimer.

Voilà quinze ans que, chez nous, l'économie forestière a attiré l'attention sur le bois carburant indigène et, à cette occasion, mis le problème en discussion; mais il fallut la cessation de l'importation de la benzine et du mazout, au mois de juin dernier, pour mettre vraiment la question à l'ordre du jour. La transformation d'un grand nombre de camions en véhicules mus au gaz de bois a été décidée et il fut demandé à la sylviculture de mettre immédiatement à disposition la matière première nécessaire. La Section du bois a aussi établi un plan pour le ravitaillement de 1.600 camions de ce genre, qui devaient pouvoir être mis en circulation à la fin de septembre, au plus tard. Le bois se trouve déjà remis aux entreprises chargées de le façonner, et sa fourniture à temps voulu, par les stations de ravitaillement en carburant, est organisée. La seule difficulté est que, ni les entreprises de façonnage, ni les garagistes n'ont assez de place pour l'entreposer.

Chose remarquable, ce n'est pas le gaz de bois, mais le gaz de charbon de bois que l'on a d'abord adopté dans les pays qui nous entourent. Chez nous, en revanche, nous croyons devoir donner la préférence à la gazéification du bois, car les prix de ce dernier assurent au propriétaire de forêt, même en temps de crise, un bénéfice net plus élevé que s'il devait encore se charger de la carbonisation.

Ce qui parle aussi en faveur du gaz de bois est le fait qu'avec 100 kg de bois, on ne peut obtenir que 20 kg de charbon, dont le rendement calorique est égal à celui de 40 kg de bois; l'énergie que peuvent fournir 60 kg de ce dernier produit se trouve ainsi complètement perdue, chose qui, dans les circonstances actuelles, ne saurait être justifiée.

La carbonisation en meules, à laquelle on se livrait autrefois en maint endroit dans notre pays, a d'ailleurs presque complètement

ment disparu. Pour les nouveaux essais, on emploie des fours transportables d'une capacité de 1 à 5 stères. Le charbon de bois que l'on consommait chez nous, avant la guerre, venait de l'étranger pour la plus grande partie et était acheté par l'industrie, à laquelle il en fallait 4000 tonnes par an. Si l'importation vient à cesser, les véhicules marchant au gaz de charbon de bois auront quelque peine à se procurer ce carburant, car, malgré tous les efforts, il ne faut pas espérer qu'il puisse être produit dans nos forêts plus de 2.000 tonnes jusqu'à la fin de l'année. En attendant, la Section du bois se préoccupe de favoriser la carbonisation en forêt. A cet effet, des associations ont été créées dans les différentes parties du pays. D'autre part, la carbonisation du bois, dans les usines à gaz et dans des installations industrielles, est en voie de réalisation.

Quelques mots encore sur les carburants liquides qu'il est possible de tirer du bois. Il faut tout d'abord se rendre compte que, dès qu'avec le retour de temps normaux, les carburants liquides pourront de nouveau être achetés bon marché, les carburants solides (bois et charbon de bois) disparaîtront; car leur emploi est incommodé, compliqué, et c'est là chose qui, pour l'homme, pèse plus que la question de prix. Il en serait autrement si nous pouvions extraire du bois un carburant liquide. Il ne manque pas d'essais faits à cet égard, mais, jusqu'ici, aucun procédé n'a été appliqué en grand dans notre pays. Cependant, grâce à un arrêté récent du Conseil fédéral, une usine de saccharification va pouvoir être créée. Le procédé choisi semble se prêter le mieux à la fabrication de carburants liquides, car on a connaissance d'applications pratiques, faites notamment en Allemagne, qui fournissent une base pour juger de la rentabilité de l'opération.

Dans les conditions actuelles, la tâche du ravitaillement est particulièrement difficile, dans les grands centres de consommation, pour les offices du combustible. La question de la fourniture du bois de feu nécessaire et de sa distribution aux habitants est, là, souvent fort malaisée à résoudre. Il faut d'ailleurs tenir compte aussi des autres combustibles, tels que le charbon et le mazout. Depuis le commencement de la guerre, la « Section du bois » a pu recueillir des expériences. Se basant sur ces dernières, elle s'occupe actuellement de deux problèmes qui, tous deux, tendent à

assurer, pour 1941—1942, un approvisionnement en bois de feu effectué avec équité et sans tiraillements. Ils consistent à établir quels sont les stocks et quels sont les besoins pour les différentes régions de la Suisse. La solution de ces deux problèmes permettra de fixer de nouvelles lignes directrices et d'ordonner à temps les mesures nécessaires.

En résumé, après avoir continuellement développé, élargi et renforcé ces mesures avec les autorités et services compétents, la « Section du bois » se préoccupe maintenant d'organiser l'avenir dans le cadre des possibilités constatées au cours des deux dernières années et de celles que lui révéleront encore ses enquêtes.

*M. Petitmermet.*

---

## Des écorces ! Encore des écorces !

Dernier appel aux propriétaires de forêts.

Tenir !

Tenir spirituellement, moralement et *économiquement* ! Voilà le mot d'ordre que viennent de lancer au peuple suisse ses autorités et les plus clairvoyants de ses citoyens.

La Providence a voulu que jusqu'ici les horreurs de l'invasion nous soient épargnées. Mais sur d'autres fronts, celui du travail et celui du ravitaillement, la lutte, une lutte pour l'existence, est engagée. Déjà la « bataille des champs » a commencé, suivie de près par la bataille des matières premières. Il s'agit, pour notre pays bloqué au cœur de l'Europe, d'exploiter à fond toutes ses ressources, de les utiliser rationnellement et avec parcimonie.

Tenir, pour l'économie forestière, c'est couper du bois, toujours plus de bois, pour mettre à la disposition du pays cette matière première dont il reconnaît enfin l'importance et pour assurer son ravitaillement en combustibles. Tenir, c'est préparer du bois carburant et du charbon de bois en masse, pour remplacer le pétrole défaillant. Et tenir, c'est encore, ne l'oublions pas, préparer toutes les quantités possibles d'*écorces à tan*.

Nos tanneries, qui constituent la base de l'industrie des cuirs, aussi importante pour le peuple que pour l'armée, sont dans une situation difficile quant à leur ravitaillement en tanin. Les arrivages étrangers ayant cessé à peu près complètement, elles se sont vues dans l'obligation d'entamer leurs réserves; elles en sont